



SCOUTS DU SENEGAL REGION DE DAKAR COMMISSARIAT AUX RESSOURCES ADULTES

80ans de fidélité aux principes scouts

LE CONSEIL DE GROUPE ET LES MISSIONS DU CHEF DE GROUPE

I/ LE CONSEIL DE GROUPE

C'est l'instance de travail du groupe avec tous ses responsables, animé par le responsable du groupe (chef de groupe). Le noyau de l'équipe d'animation du groupe est constitué des trois chefs d'unité. Le conseil se réunit trois fois par mois. Ses rôles sont les suivants :

- ❖ Echanger sur les propositions élaborées dans les différentes instances de l'association et assurer l'expression du groupe au conseil de District.
- ❖ Elaborer un programme d'année avec des objectifs.
- ❖ Rechercher des responsables capables de diriger ou de prêter main forte à une unité et à suivre leur formation.
- ❖ Assurer la continuité du projet éducatif d'une branche à une autre.
- ❖ Préparer le passage des garçons d'une branche à l'autre.
- ❖ Discuter et résoudre les problèmes rencontrés dans chaque unité.
- ❖ Etre un lieu de d'échanges d'expériences, d'idées, de soutien et de formation des responsables.
- ❖ Décider de l'organisation des temps de formation, de ressourcement ou la participation à des activités de formation organisées à d'autres échelons.
- ❖ Déterminer le budget du groupe, examiner les besoins en matériel et en finance pour chaque unité.
- ❖ Coordonner les programmes d'activités des différentes unités.
- ❖ Prendre toutes les décisions utiles à la bonne marche du groupe.

Il est bon de distinguer les rencontres informelles et les réunions du conseil. Ces dernières doivent faire l'objet d'un ordre du jour et un compte rendu indiquant les décisions qui ont été prises. C'est une réunion de travail suscitant beaucoup de réflexions devant contribuer à la bonne marche du scoutisme.

Le conseil doit donner son accord sur le budget annuel du groupe qui sera transmis ensuite au Commissaire de District.

II /MISSIONS DU CHEF DE GROUPE

Le chef de groupe est un responsable d'adulte qui coordonne les unités formant un groupe. Ses missions peuvent être scindées en deux rubriques principalement l'animation pédagogique du Groupe et la gestion administrative, financière et matérielle du groupe.

1- ANIMATION PEDAGOGIQUE DU GROUPE

- ❖ Assurer la bonne marche du Groupes et la coordination des activités des unités.
- ❖ Assurer la qualité du scoutisme vécu par le respect et l'application stricte des statuts et règlements de l'association
- ❖ Animer une équipe de chefs et diriger le Groupe conformément aux principes fondamentaux du scoutisme et à la politique de l'Association. Cette équipe se compose de chefs d'Unités et d'Assistants, d'Administrateurs et parfois de membres d'un comité de soutien. des conseillers (Expérimentés en scoutisme) sont très recommandés.
- ❖ Diriger les réunions lors des rencontres du conseil de groupe.
- ❖ Participer activement aux travaux du groupe.
- ❖ Assurer la pratique par les unités des méthodes conformes à la politique de l'Association.
- ❖ Avoir un droit un de regard sur le programme d'activités de chaque unité.
- ❖ Assurer la continuité de l'encadrement des Unités du Groupe.
- ❖ Encourager les membres de son conseil à participer aux formations structurées (CI, CEP) mais également aux formations non structurées.
- ❖ Animer une relation d'aide avec les CU, les Administrateurs et les membres de soutien de son groupe.
- ❖ Participer personnellement à quelques une des activités d'unités.
- ❖ Créer d'autres unités en vue de l'extension du groupe dans la localité.
- ❖ Représenter le groupe dans les réunions de District.
- ❖ Participer à toutes les activités du District et de la Région.
- ❖ Aider le Commissaire de District dans la gestion du District.

2- GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET MATERIEL DU GROUPE

- ❖ Faire en sorte que le Groupe soit pourvue de local et dispose de fonds nécessaire pour son fonctionnement.
- ❖ Envoyer les demandes de camp et d'activités (journée- sortie- week-end) au moins 30 jour avant l'activité à la Région.
- ❖ Envoyer les Procès verbaux (en cas de changement de Chef de Groupe), les Rapports d'évaluation et de Réunions du Conseil de Groupe au Commissaire de District.
- ❖ Verser tous les ans les cotisations assurance du Groupe et cotisation pour le fonctionnement de la Région, envoyer les Etats Nominatifs avec toutes les informations nécessaires sur chacun des membres du groupe.
- ❖ Assurer la gestion des affaires quotidiennes du Groupe y compris des archives, des correspondances, le livre d'or, le cahier du secrétariat, le matériel et le cahier de gestion du groupe.
- ❖ Développer une politique de recherche de fonds et d'équipements pour le Groupe.
- ❖ Garantir une gestion saine des ressources financières et des moyens matériels du Groupe.
- ❖ Etre en relation avec les Commissaires et Administrateurs à l'échelon du District et de la Région.
- ❖ Respecter et faire respecter la hiérarchie scoute particulièrement dans le cadre de la circulation des informations selon le circuit administratif des SDS.
- ❖ Etre en relation avec les parents et autorités décentralisées.